



La Fédération autrement !

Pour tous les clubs et leurs licenciés

Athlétisme, élections fédérales – 17 décembre 2016

Notre volonté est de mettre en œuvre une autre politique fédérale : La Fédération Française d'Athlétisme doit être gérée différemment, avec comme priorité de développer ses clubs et de répondre aux besoins de tous leurs licenciés quelle que soit leur motivation.

Si vous nous accordez majoritairement votre confiance, nous réaliserons **une véritable décentralisation** au bénéfice des clubs et des structures fédérales déconcentrées (comités départementaux et ligues). En se rapprochant du terrain, les décisions seront prises en cohérence avec les besoins et les enjeux locaux.

Nous construirons **une politique sportive pour tous les licenciés**. Notre objectif est de mettre la Fédération, les ligues et les comités départementaux au service du développement des clubs où se trouvent bénévoles, licenciés, dirigeants, entraîneurs...

Nous instaurerons **une nouvelle gouvernance financière**, transparente et efficiente, où la «part licence» ou la «cotisation» versée par les clubs cesse d'être, comme cette année encore, la variable d'ajustement de la politique financière fédérale.

C'est cette autre politique que nous vous proposons de construire avec nous, en soutenant et en participant au **projet de Marcel Ferrari et de son équipe**. Il est temps d'en finir avec les belles paroles et les promesses qui contredisent des années de pratiques politiques... et de passer aux actes !

Rejoignez-nous

 Fede Autrement

 @fdration_autrmt

Une décentralisation au service du terrain

Le développement des « territoires » est désormais une priorité unanimement reconnue. C'est au niveau local que les actions sont les plus efficaces, lorsque les décisions sont prises en associant les acteurs de terrain. Il est donc essentiel de ne pas reconduire une politique fédérale descendante, imposée d'en haut, sans concertations ni explications.

- Les clubs et les organisateurs seront associés aux débats et aux décisions qui concernent et influent sur leur avenir.
- Afin que les ligues et les comités départementaux soient associés de manière plus claire et plus efficace au plan de développement fédéral, leurs prérogatives respectives seront clarifiées.
- Des « Collectifs Territoriaux » réunissant les Comités Départementaux et la Ligue seront créés. Une réflexion particulière sera menée pour les territoires ultra-marins.
- Les clubs, les comités et les ligues qui accueilleront les compétitions nationales, particulièrement les Championnats de France, y seront associés, notamment en termes de rayonnement et de partenariats locaux. L'accueil d'un « France » ou d'un match international constitue une fête et un vecteur de développement dont le territoire concerné doit profiter !
- La Fédération aidera les ligues ou les comités à mettre en place des « services clubs » et des agents de développement au contact de la réalité du terrain, afin d'accompagner la professionnalisation des clubs.
- Les événements organisés par les clubs sont essentiels à leur développement et à la diffusion de l'athlétisme. Les instances fédérales soutiendront ces initiatives locales, notamment en favorisant la mutualisation des compétences, des services et du matériel (recherche de partenaires, indemnisation des officiels, communication, chronométrie...)
- Des pôles Santé-Prévention-Performance seront développés dans chaque ligue.

Une politique sportive pour tous

Nos clubs ont le privilège de rassembler un public nombreux et varié : médaillés olympiques, membres des équipes de France, milliers de gamins qui s'éclatent tous les mercredis sur nos stades, coureurs qui sillonnent nos routes, nos forêts et nos montagnes, jeunes avides de compétitions qui se battent pour accéder aux Championnats de France et toutes ces personnes qui pratiquent pour leur santé et leur bien-être. Cette diversité est notre richesse. La politique sportive de la FFA doit donc être plurielle et équitable.

- Dès 2017, nous organiserons des « Etats Généraux de l'Athlétisme Français » pour redonner la parole à l'ensemble des acteurs de notre sport.

• Les plus de 2000 clubs et sections locales qui composent la Fédération, sont tellement divers qu'il n'est pas possible de parler des « clubs » de façon générique. Une consultation de tous les acteurs et une enquête de terrain permettront d'évaluer leurs besoins spécifiques et de les aider de manière plus pertinente et plus efficace.

• Les formations proposées par la FFA et déclinées autant que possible dans les ligues, seront diversifiées et adaptées de manière à répondre aux attentes du terrain et à s'adresser à tous les acteurs de notre sport (éducateurs, entraîneurs, officiels, dirigeants de clubs, organisateurs).

• Les championnats régionaux redeviendront des moments forts des calendriers hivernaux et estivaux en rassemblant les meilleurs athlètes de la région. Le mode de qualification pour les France Jeunes sera pensé pour assurer la participation des meilleurs athlètes à ces championnats.

• Les athlètes de niveau national, par leurs performances et leur investissement, constituent un vivier essentiel pour le développement des clubs et leur futur encadrement. Ils seront soutenus, notamment par l'instauration de championnats de France N2 mieux situés dans la saison et plus motivants.

• Le secteur de la course hors stade sera accompagné dans son évolution et ses innovations en privilégiant la concertation avec les clubs et les organisateurs concernés.

• La DTN et les cadres techniques seront replacés au cœur de l'élaboration de la politique sportive fédérale, en concertation directe avec les acteurs de terrain.

• La filière d'accès au haut niveau sera réorganisée pour rassembler les athlètes et les entraîneurs les plus performants, au regard des réalités et des structures locales et territoriales.



Une nouvelle gouvernance financière

En 8 ans, la part fédérale des licences Découvertes (baby, EA, PO) a pratiquement triplé, et celle des licences Running et Santé a presque doublé. Lors de l'AG financière de 2016, cette part a encore été augmentée de 4,8%... pour compenser le déficit fédéral. Autrement dit, on demande aux clubs, au moment où leurs finances sont tendues, de payer plus pour une gestion et une politique qui les prend peu ou pas en considération.

Ce mode de fonctionnement qui ne respecte pas les clubs doit cesser ! La transparence sera désormais de mise.



- Un audit financier des comptes de la FFA sera réalisé ; le résultat de cet audit sera rendu public.
- Le « train de vie » des instances fédérales sera réduit
- Le nombre, les objectifs, les prérogatives, les effectifs et les modalités de fonctionnement des commissions et des groupes de travail seront revus, notamment en ce qui concerne la commission des Finances.
- Une politique de soutien financier aux clubs sera mise en œuvre sur la base de projets de développement dès la rentrée 2018 et corrélée à des indicateurs d'efficacité.
- La part fédérale des licences sera gelée pour la saison 2017-2018, le temps d'effectuer un travail de concertation et d'échanges pour déterminer une politique pérenne et respectueuse de tous.
- Lors de l'Assemblée Générale de la FFA le rapport moral et d'activité sera de nouveau soumis au vote des délégués.

Parcours



Marcel Ferrari

65 ans, retraité
Cadre commercial et marketing France Telecom
52^e licence FFA

Entraîneur 2^e degré (actif de 1965 à 2005)
Dirigeant expert 3^e degré
Officiel technique depuis 1970 Juge Arbitre général OTN
CSO/COT départementale et régionale de 1984 à 2004
Formateur interrégional d'officiels fédéraux de 1998 à 2004

Vice-président CDA 73 (1996 à 2004)
Vice-président ligues D-S et R-A (2000 à 2004)
Président CDA 73 (2004-2012)
Président LARA depuis 2004
Membre de CD FFA depuis 2004
Membre du bureau FFA 2004 à 2012